

Avant-propos

La présentation de notre rapport d'activité montre que nos orientations issues de notre projet associatif et relayées à travers notre livre blanc « Manifeste pour l'avenir - Construire ensemble les parcours de vie des personnes handicapées à l'Adapei 45 » progressent. Nous sommes à mi vie de ce 3^{ème} projet associatif. Le cap est tracé et les actions déclinées dans notre plan d'actions révisé chaque année sont portées par l'association et les établissements afin de faire avancer encore plus nos projets et nos revendications. Ce cap est simple, il nous faut être efficace tout en restant nous-même. N'oublions pas, comme le dit Luc Gateau (Président de l'Unapei), qu'il nous faut affirmer notre modèle associatif parental d'entrepreneur militant. Chaque mot à son importance. Être entrepreneur militant, c'est agir pour que nos convictions changent le quotidien d'aujourd'hui et de demain.

Des politiques publiques qui ne sont pas à la hauteur, et des attentes fortes

Il y a un an, le gouvernement avait soulevé certains espoirs en reconnaissant l'existence de milliers de personnes sans solutions et en faisant du handicap une priorité du quinquennat. Aujourd'hui, le constat est amer et les politiques publiques ne sont pas à la hauteur. Les personnes handicapées sans solutions d'accompagnement restent, avec leur famille en souffrance (*voir les chiffres de la honte de l'Adapei 45*). Les exils forcés en Belgique se poursuivent (une soixantaine pour le Loiret).

Le double langage du gouvernement doit cesser et il est grand temps que les droits humains les plus fondamentaux dont les personnes en situation de handicap bénéficient : accéder à l'éducation, à l'information, aux loisirs, se faire soigner, disposer d'un chez soi quel qu'il soit, vivre avec et parmi les autres, soient enfin respectés !

On semble vouloir nous imposer une vision simpliste de la société inclusive. Mais l'ambition inclusive portée par le gouvernement ne peut se réduire à la simple logique d'intégration en milieu ordinaire. Ce serait nier et ignorer les besoins et les attentes des personnes les plus vulnérables que nous accompagnons. Il est dangereux d'opposer médico-social et démarche inclusive.

Notre vision de la transition inclusive

Dans ce nouvel environnement politique, nous défendons et nous promouvons notre vision de la transition inclusive : nous disons non à la fermeture brutale des établissements, non aux coupes budgétaires, non à des modèles d'accompagnements rigides qui ne répondraient pas à la diversité des besoins existants, non à un modèle soit disant inclusif qui laisserait de côté les plus vulnérables.

Par société solidaire et inclusive, on entend une société où les personnes handicapées pourraient construire librement leurs parcours de vie avec à disposition une palette de

possibles. Cette palette des possibles ne doit pas nécessairement s'entendre uniquement par le milieu ordinaire. Il n'y aura pas de société inclusive sans société solidaire et notre association parentale est porteuse d'avenir et de solidarité.

La recomposition de l'offre et le changement de paradigme

Les dispositifs de réponse accompagnée pour tous, amendement Creton, pôle de compétence de prestations externalisées, dispositif d'emploi adapté..., la mise en place des groupes opérationnels de synthèse venant en remplacement des commissions critiques ne répondent qu'à un nombre très réduit de situation, viennent court-circuiter le processus de gestion des listes d'attente et pénaliser des familles qui attendent déjà depuis plusieurs mois, voire années une place en établissement.

Le changement de paradigme que nous vivons actuellement avec la restructuration de l'offre est nécessaire et l'Adapei 45 s'y inscrit pleinement. Pour preuve, les 14 fiches actions proposées dans la négociation CPOM qui sont intégrées dans une stratégie globale consolidée autour de 4 grandes orientations :

- Faire évoluer l'offre médico-sociale et améliorer la réponse aux besoins des personnes en situation de handicap sur le territoire ;
- Améliorer la qualité des accompagnements, notamment par un processus continu d'évaluation et d'amélioration de la qualité ;
- Améliorer l'inscription des établissements dans leur territoire et faciliter les coopérations inter-établissements et inter-gestionnaires ;
- Optimiser la gestion des moyens humains et financiers mis à disposition de l'Adapei 45 pour remplir ses missions auprès des personnes handicapées.

Ces différentes mutations sont des opportunités à saisir pour accompagner l'évolution des besoins et des attentes des personnes handicapées que nous accompagnons.

Une campagne Unapei à relayer par l'Adapei 45

L'Unapei vient de lancer une grande campagne intitulée #avecnous pour révéler la réalité des scandales que subissent les personnes handicapées, les familles et les professionnels. Un livre témoignage : absence de place, solutions d'accompagnement partielles ou inadaptées, méconnaissance du handicap, isolement social, regard blessant, impossibilité d'agir... 50 témoignages de parents et de professionnels sont rassemblés dans un livre illustré adressé début juin à 1 000 influenceurs et décideurs. Un manifeste à afficher et diffuser partout. Une quarantaine d'actions concrètes pour avancer ensemble vers une société réellement solidaire et inclusive. La première action s'adresse aux décideurs politiques nationaux afin de mettre en place un plan d'urgence pour répondre aux besoins d'accompagnements des personnes handicapées sans solution et à ceux de leurs familles.

Nous serons relais de cette campagne qui est programmée de juin à décembre sur : un livre témoignage, un manifeste à diffuser, l'importance du mouvement parental.

Notre ambition d'action associative

Notre ambition d'action associative doit être d'avantage portée. Il nous faut encourager les familles à s'engager dans les activités et la vie de l'association. C'est le but des cafés parents qu'il nous faut développer et mettre en place dans chaque délégation, mais aussi des différents moments de rencontres que nous devons redynamiser. Notre association doit toujours apporter son soutien aux parents et aux familles. Cela doit être dans le cœur des préoccupations de nos délégations et c'est aussi le but de la commission des situations problèmes que nous avons mis en place.

Il est nécessaire de mettre en œuvre des actions pour développer la solidarité et l'engagement. C'est notre ADN d'association de mouvance parentale. Énormément de chemin a été parcouru depuis les premiers pionniers, et nous aurons l'occasion d'y travailler et de tracer ce chemin dans la préparation de nos 60 ans qui se profile pour 2020. Nous allons nous consacrer à cet événement durant l'année qui vient.

Plus de 1100 personnes accompagnées, 700 professionnels dans nos 32 établissements et service, il nous faut rendre visible la légitimité de l'Adapei 45 dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en évaluant l'empreinte socio-économique de notre réseau. Arrêtons de considérer nos associations comme une charge pour la société, mais mettons en avant l'impact direct, indirect et induit sur un grand nombre de parties prenantes (salariés, familles, clients, société civile et environnement.....) afin de définir la valeur apportée sur le territoire et l'environnement.

Notre atelier FALC

Il faut comprendre beaucoup d'informations pour pouvoir vivre avec tout le monde. Nous le savons, les personnes que l'on accompagne rencontrent des difficultés de compréhension. Le Facile À Lire et à Comprendre rend les informations écrites ou électroniques accessibles à tous.

Ces derniers mois, nous avons visité plusieurs ESAT. Suite à ces visites, nous avons décidé de lancer la création d'un atelier FALC sur les ESAT de Gien et Montargis afin de faire de la production de document.

L'habitat inclusif

Nous avons mis une priorité sur la thématique de l'habitat. Professionnels, personnes handicapées, administrateurs des délégations de Montargis, Gien et Orléans se sont réunis et ont présenté les premières réflexions de leur vision d'habitat inclusif lors du Conseil d'administration d'avril. Cette première étape a permis de qualifier les besoins et nous allons pouvoir maintenant entamer le processus de faisabilité des projets habitats,

affiner les projets architecturaux, étudier le plan de financement et monter des dossiers de présentation des différents projets aux familles et au CD45.

Il nous faut aussi lancer la réflexion sur les ressources et le reste à vivre des personnes handicapées afin d'étudier finement leur contribution à ce dispositif.

L'éducation inclusive

Le thème du 58^{ème} Congrès de l'Unapei était « l'éducation inclusive, quelles scolarisations ! ». Comment rendre l'école accessible aux élèves handicapés, quel que soit la nature de leur handicap ? Les élèves handicapés sont encore aujourd'hui les grands exclus de l'Éducation Nationale. Nombre d'enfants handicapés sont toujours sans scolarisation. Sans une volonté forte et engagée de la part de l'Éducation Nationale, tous les efforts seront vains. Pour réussir ce défi, l'Unapei propose quatre grands principes pour garantir l'effectivité d'un parcours éducatif pour chaque enfant/adolescent en situation de handicap. Ces principes, nous les porterons et nous organiserons une conférence en novembre sur l'éducation inclusive qui est la pierre angulaire de la société inclusive et le commencement du vivre ensemble.

4

L'autodétermination

En janvier, nous avons organisé un colloque sur l'autodétermination en présence de plus de 140 personnes. Nous avons pris conscience que l'autodétermination, ça s'apprend. Nous avons les clés, il nous faut maintenant voir comment on peut travailler ensemble au développement de l'autodétermination (professionnels, Président de Conseil de la vie sociale, familles).

Révision des statuts et mise en place d'une commission éthique

Il est important de réviser régulièrement nos documents statutaires. Ceux en vigueur datent de juin 2013 et nous avons identifié plusieurs ajustements à intégrer. De plus l'Adapei 45 doit également lancer un travail sur l'éthique. En effet certaines décisions ne relèvent pas essentiellement des « compétences métier » et nécessitent une compétence éthique au niveau des professionnels et de notre organisation. Une formation est à envisager afin de mettre en place une commission éthique qui serait sollicitée et viendrait en appui à la prise de certaines situations afin de donner du sens.

Une dirigeance toujours en mouvement

Pour mener à bien tous ces projets, accompagner au mieux nos établissements & services et impulser de la dynamique dans ces évolutions, nous devons continuer à renforcer le siège suivant la cible fixée et autorisée.

Des chantiers importants nous attendent avec la mise en place du logiciel planning, l'étude de la mise en place d'un Dossier unique de l'utilisateur, le suivi des fiches actions

CPOM et les réunions de suivi CPOM, le basculement vers l'EPRD (Etat des Prévisions des Recettes et des Dépenses), la mise en conformité RGPD (Règlement Général de la Protection des Données personnelles).....

Conclusion

La société évolue. Les besoins des personnes handicapées, leurs désirs également. Il en va de même pour les familles, les bénévoles, les professionnels. De nouveaux choix de vie voient le jour. On voit aussi une précarité qui gagne du terrain. Des transitions politiques, institutionnelles et économiques sont en cours. De même l'engagement associatif se transforme et aujourd'hui l'implication n'est plus la même qu'hier.

Enfin le nombre de personnes laissées pour compte et sans solutions nous commande d'affirmer notre positionnement et de définir nos modalités d'action et de mobilisation.

Il faut vivre ces mutations comme des opportunités à saisir et assumer notre rôle d'entrepreneurs pionniers et militants afin d'améliorer le quotidien des personnes que nous accompagnons et celui de leurs proches.

Pour terminer, je reprendrai un message d'Emmanuel Jacob (administrateur et référent Education à l'Unapei) « *J'aimerais qu'on convienne ensemble qu'un gosse devrait rester un loupot, un mioche, un môme, un gamin...mais pas un groupe opérationnel de synthèse GOS pour élaborer un PAG dans le cadre de la RAPT* »